L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 FEVRIER 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $4; par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 19 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le Shérif, à 4 heures 1/2, sur les lieux—Trente-deux balles de coton actuellement à la presse de Szymanski, rue de la Levée, entre Montégut et Clouet—Et à 11 heures 1/2, à l'entrepôt du Shérif, No 7, rue St-Pierre, Batisse Pontalba, une montre en argent et sa chaîne.

Par Walton & Deslonde, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Une bonne maison en bois, à étage, rue Robin, entre Constance et Annonciation; et un lot de terre dans le Quatrième District.

Par G. Lésumont—à 10 heures, à sa salle d'encan, 400 caisses de bottes, souliers et brodequins; aussi, habillements et articles de toilette.

Par S. Guinault—à 5 heures P. M., au Vieux Bassin, sur le canal Carondelet, la moitié du sloop Caroline.

Par D. E. Morphy—à 10 heures, à l'entrepôt Montgomery rue de la Nouvelle-Levée, entre Julia et St-Joseph 350 balles de foin.

Par E. Tourné—95, rue Vieille Levée, liqueurs de Chartreuse, curaçao, marasquin, anisette, vermouth, liqueur russe, vins en barriques et en caisses, whisky magnolia et Etoile du Sud.

Par A. Felber—au No 68 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

Par G. De Fériet—au No 36 de la rue Bienville, meubles, fusils.

Par Hoffman, Marks & Co—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines—sans réserve.

Par Louis Stern & Bro—au No 36 de la rue du Camp, malles, valises, sacs de voyage, sans aucune réserve.

Par D. E. Morphy—rue Nouvelle-Levée et Julia, son.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Le shérif procèdera aujourd'hui à 10½ heures A. M., au No 7 rue St-Pierre, Maisons Pontalba, 2me District, à l'adjudication d'une montre en argent avec sa chaîne, et à 4½ heures P. M., à la Presse Szymanski rue de la Levée, entre les rues Clouet et Montegut, 3me District, à l'adjudication de trente-trois balles de coton.

☞ MM. J. B. Walton & Deslonde vendront aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, pour le compte de la succession de Geo. W. Nestz, décédé, les propriétés suivantes, savoir:

Une maison en bois à étages et un grand terrain, No 144 rue Robin, entre les rues Constance et Annonciation; et un terrain, dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Miro, Seconde et Troisième.

Pour plus de détail, voir aux annonces.

Aux Nourrisseurs de bestiaux, Maîtres d'écurie, etc.—Votre attention est appelée sur l'avis de M. D. E. Morphy, encanteur, qui vendra aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, à l'entrepôt de Montgomery, 350 balles de foin.

Son—M. D. E. Morphy, encanteur, vendra ce matin 500 sacs de son à l'entrepôt de "l'Uncle Sam" encoignure Julia et Nouvelle-Levée.

Grande vente de marchandises sèches—MM Hoffman, Marks & Co., feront aujourd'hui, 19 du courant, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan de la rue de Chartres No 38, une vente qui sera certainement une des plus fortes de la saison. Les assortiments sont immenses et se composent de marchandises étrangères et américaines, parmi lesquelles nous signalons 15 caisses de jaconas français, à 60 jours de crédit. Ces jaconats seront vendus à midi; et à 1 heure 300 lots de marchandises assorties seront offerts en vente sans réserve. Nous invitons les marchands à ne pas négliger l'occasion d'acheter de bonnes choses à des prix modiques, car cette occasion manquée, il peut se faire qu'elle ne revienne pas de si tôt. Voyez l'annonce où sont spécifiés les lots qui composent cet immense fonds de marchandises.

Les Finances de l'Etat.

La loi fait un devoir à l'Auditeur et au Trésorier d'Etat d'adresser chaque année au Gouverneur un rapport que celui-ci transmet à la Législature. Comme sous l'empire du régime actuel le pouvoir législatif a passé dans les mains du commandant militaire, MM. Peralta et Giffen ont adressé à ce dernier un rapport succinct dans lequel se trouve exposée la situation financière de l'Etat. Nous donnons ci-dessous la traduction de ce document dont nous avons publié le texte anglais dans notre numéro d'hier.

La situation, comme on le verra, est loin d'être florissante. La dette flottante au 1er janvier 1868 peut se résumer ainsi:

Déficit suivant le rapport	$1,313,000 00
Emprunts sur dépôts de titres	365,000 00
Dettes contractées par le bureau des levées, environ	1,200,000 00
Total	$2,878,000 00

Comme la dette pour les levées dépassera probablement le chiffre indiqué, on peut dire que l'Etat se trouve en présence d'une dette flottante de trois millions en chiffres ronds, sans parler de la dette ordinaire qui s'élève à un chiffre considérable. La valeur des propriétés assessées est de 250 millions, et si l'agriculture pouvait reprendre son essor, avec une bonne administration des finances de l'Etat, on sortirait promptement des embarras actuels. Mais, dans l'état de pénurie où se trouvent l'agriculture, l'industrie et le commerce, l'accroissement des impôts est un moyen auquel il ne faut avoir recours qu'à la dernière extrémité.

Bien que nous n'ayons pas de Législature cette année, les dépenses de 1868 sont évaluées à plus d'un million. Il serait possible de réaliser deux à trois cent mille piastres d'économie sur ces divers chapitres; mais cela ne suffirait pas pour couvrir le déficit, et il est probable qu'il faudra adopter la suggestion contenue dans le rapport.

Etat de la Louisiane, Département du Trésor, Nouvelle-Orléans 12 décembre 1867.

Au Major-Général W. S. Hancock, commandant le cinquième district judiciaire.

MONSIEUR:—Conformément à votre désir, nous vous présentons nos vues sur la condition du Trésor de l'Etat, avec des observations et des suggestions qui vous permettent de vous faire une idée correcte de la situation présente et de la perspective des affaires financières de l'Etat.

Avant d'entrer, cependant, dans la discussion des points principaux de ce rapport, nous croyons devoir, comme acte de justice envers nous-mêmes, de nous référer à ce que nous avons fait il y a deux mois. Dans son dernier rapport annuel, l'Auditeur a mis la Législature en garde contre les embarras financiers qui pèsent en ce moment sur l'Etat. (Voir le rapport de l'Auditeur page 200). Il était clair alors, qu'à moins d'adopter des mesures spéciales, le Trésor ferait faillite sous la loi qui réglait sa circulation. (Voir la Sec. 2 de l'Acte No 5 de 1866 page 8.) La Législature, dans le but de relever les finances de l'Etat, a passé un acte qui autorise l'échange d'obligations de l'Etat contre des billets de ville, et cet acte eût obtenu l'effet désiré s'il fût devenu une loi. L'écho de cette mesure a laissé le Trésor sans ressources pour faire fonctionner le gouvernement d'Etat pendant la présente année. Il est maintenant évident qu'à moins qu'on ne fasse quelque chose, la machine gouvernementale s'arrêtera, la dette actuelle de l'Etat est telle qu'avec les lois actuelles de revenu elle ne peut être payée. En conséquence, dans l'espérance que quelque plan pourra être adopté pour soulager le Trésor, nous avons l'honneur de vous exposer les faits suivants sur la situation:

Les certificats de dette en circulation émis en vertu de l'acte No 5 de 1866 s'élèvent à	$900,000 00
Les mandats en circulation émis pour les allocations s'élèvent à	538,000 00
Le montant nécessaire pour faire face aux dépenses du gouvernement d'Etat pour le trimestre finissant le 31 déc. 1867, à	175,000 00
formant un total exigible de	$1,613,000 00
Les recettes de toute nature jusqu'au 31 déc. 1867 s'élèveront probablement à	$300,000 00
Laissant un déficit au 1er janvier 1868 de	$1,313,000 00
Les recettes évaluées pour l'année 1868, basées sur les calculs suivants, atteindront probablement	$1,400,000 00
La valeur totale des propriétés assessées de l'Etat étant de $250,000,000 la taxe d'Etat proprement dite qui est fixée par la loi à 1/4 de un pour cent donnera	$625,000 00
La taxe du millième	250,000 00
La taxe personnelle	25,000 00
Les licences sur les métiers, professions, etc.	400,000 00
Les droits sur les ventes à l'encan	50,000 00
Taxes arriérées	30,000 00
Sources diverses	20,000 00
Total	1,400,000 00
Les dépenses de l'année 1868 s'élèveront probablement suivant l'évaluation annexée, à	1,313,000 00
Laissant un excédant de recettes sur les dépenses pour l'année 1868, de	[illegible]

En définitive est excédant du déficit au 1er janvier 1868, on a un déficit au 1er janvier 1869 de $926,080 qu'il faut couvrir, soit en convertissant les certificats de dettes en obligations, soit en levant une taxe additionnelle.

La conversion de ces obligations soulagera nécessairement le Trésor de l'Etat dans une grande mesure, attendu qu'avec l'aide des recettes à percevoir le Trésor sera à même de retirer graduellement les mandats en circulation et de faire face aux dépenses courantes du gouvernement jusqu'au moment où la Législature pourra s'assembler et pourvoir, par une loi, aux moyens nécessaires à répondre à toutes les réclamations contre l'Etat.

La proposition de conversion sera accueillie par un grand nombre de personnes comme une violation de la foi donnée par l'Etat, et de l'esprit et de la lettre de la loi autorisant l'émission de ces certificats, et elle peut tendre à nuire au crédit de l'Etat dans les opérations futures. Elle peut aussi enfreindre les droits acquis par les détenteurs en vertu de la loi et les exposer à de fortes pertes.

Un autre moyen de lever des fonds pour faire face aux embarras pécuniaires du Trésor pendant l'année qui vient, c'est de lever une taxe additionnelle qui sera perçue suivant les lois existantes. Les rôles d'assessement indiquent que la valeur totale des propriétés dans l'Etat est de $250,000,000; en levant une taxe spéciale de un demi de un pour cent il est à supposer qu'en faisant la part des non valeurs et des dépenses de perception, on réalisera assez pour racheter le montant total des certificats de dette en circulation.

La dernière proposition ne peut, cependant, donner au Trésor un soulagement immédiat, car la perception des taxes ne peut être faite avant un délai de 20 jours à partir du commencement de l'année qui vient, et ne peut alors avoir lieu qui suivant la manière ordinaire dans le courant de l'année, à moins d'avoir recours à des mesures rigoureuses et oppressives. Les deux propositions peuvent donner lieu à des objections, et l'une et l'autre auront, dans certains cas, des effets rigoureux et injustes. Si la conversion pouvait être accomplie, même à une période plus courte, soit un an ou deux, et la taxe levée et strictement appliquée, perçue et mise de côté pour payer ces obligations particulières, cela apporterait le secours le plus prompt, et c'est ce qu'exige la situation du Trésor sans le moindre délai possible.

Confiant dans votre sagesse et vos sentiments de justice pour décider quel est le plan le plus équitable, nous avons l'honneur, &c.

H. PERALTA, auditeur.
ADAM GIFFEN, trésorier.

Nouvelle-Orléans, 16 février 1868.

Dans le rapport que nous vous avons adressé, il y a quelques jours, sur les finances de l'Etat, nous n'avons pas compris dans nos évaluations des dépenses le montant emprunté pour l'usage du Bureau des commissaires des Levées; en vertu de divers actes de la dernière Législature, comme suit:

De Pike, Lapeyre & Brother	$150,000 00
Smith, Newman & Co	130,000 00
Banque des Citoyens	55,000 00
Banque du Canal	30,000 00
	$365,000 00

En garantie de cette dette, les prêteurs ont 698 obligations d'Etat de $1000 chacune, échéant en 1886.

La dette créée par le Bureau des Levées pour construire et réparer les Levées en sus de celle ci-dessus, s'élevent, croyons-nous, à environ $1,200,000. Cette dette ayant été contractée par le Bureau des commissaires des Levées, qui ne font pas de rapport à ce département, nous n'avons aucune information officielle sur le montant exact dû, mais nous croyons que les chiffres donnés sont à peu près corrects.

Les taxes de 1860, 61, 62, 63, 64 suspendues par l'acte No 156 de la Législature de 1867 s'élèvent à environ $1,300,000.

H. PERALTA, Auditeur,
ADAM GIFFEN, Trésorier.

LA CRISE COMMERCIALE EN FRANCE.—Les ouvriers de Roubaix ont adressé à l'empereur Napoléon une pétition pour lui demander d'abolir le traité de commerce conclu avec la Grande Bretagne. L'industrie de Roubaix est une de celles qui souffrent le plus de la concurrence anglaise.

L'empereur est venu au secours des ouvriers lyonnais en faisant prêter 300,000 francs à l'Association des Tisseurs par la Société du prince impérial et en faisant une commande de 140,000 francs d'étoffes pour le mobilier de la couronne. L'Association des Tisseurs a envoyé une adresse de remerciements à l'Empereur et à l'Impératrice à ce sujet.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation qui sera donnée, ce soir mercredi, à l'Opéra, offre une attrayante combinaison. Le spectacle commencera par la *Fille du Régiment*, qui sera chantée par madame Segnin et MM. Damiani et Dupin, et il se terminera par *La Belle Hélène* qui a fait salle comble chaque fois qu'elle a été donnée.

Jeudi on donnera *Le Barbier de Séville* qui a été si délicieusement chanté au commencement de la saison par mademoiselle Lambelé, MM. Damiani, Le Chevalier, Dupin, Tholer. Au troisième acte, dans la leçon de chant, mademoiselle Lambelé chantera, outre le grand air des *Diamants de la Couronne*, la valse de *Romeo et Juliette*.

Statues, Vases, Piedestaux.—M O. B. Gandolfini, revenu d'Europe avec un stock considérable et bien choisi de statues de marbre de Carrare, de vases, piedestaux, tables, pendules de bronze, verrerie de Bohème, articles plaqués, coutellerie, statues d'albâtre et aussi quelques uns des produits les plus remarquables à l'exposition de Paris, fera vendre bientôt toutes ces raretés précieuses par MM. Nelligan & Bassetti, à la salle d'encan du Crescent, rue Carondelet 74. L'époque de la vente et les détails y relatifs seront donnés dans quelques jours.

Asile des Veuves.

Ce 18 février 1868.

Messieurs les éditeurs,

Veuillez mettre un mot dans votre journal pour informer le public qu'il y a à l'Asile des Veuves des personnes qui désirent partir pour France et qu'elles ont des dispositions à se joindre à des dames pour les soigner, ainsi que leurs enfants, pendant le voyage. D'autres aimeraient à s'occuper des malades ou à coudre dans les familles respectables. Puis enfin, on sont aussi pour laisser savoir que l'ouvrage manque et qu'on fait à l'Asile courte-pointes ouattées, robes de chambre, &c. Nous osons espérer que notre demande sera accueillie, et nous vous disons,

Vos très humbles,
Dames de l'Asile de la Providence.

Les demandes peuvent se faire par écrit. S'adresser à madame Vve CHARLES PEYROUX.

Revue Européenne.

Comme nous l'avons dit, nous avons reçu avant hier soir deux malles européennes du 25 au 31 janvier. Nous lisons dans le *Journal des Débats* du 28:

Le *Moniteur* publie ce matin le rapport adressé à l'Empereur par M. le ministre des finances. On trouvera plus loin ce document important. Souhaitons que l'emprunt de 440 millions qu'on va demander au Corps-Législatif la permission de contracter nous procure tous les avantages que s'en promet M. Magne. Nous voudrions surtout qu'il pût nous donner le bien précieux que ne nous a encore procuré aucun des nouveaux emprunts ouverts depuis seize ans: "la paix calme, sûre d'elle-même, féconde, reposant sur la commune entente et le respect mutuel.",

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le passage du rapport de M. Magne relatif aux obligations mexicaines. Nous voyons avec plaisir que le ministre déclare "mal fondées en droit les réclamations adressées à l'Etat." La majorité des contribuables qui ont eu la sagesse de ne pas souscrire à l'emprunt mexicain ne doit évidemment pas un liard à la minorité qui a été assez déraisonnable pour en prendre. Cependant le ministre ajoute que, par suite de considérations morales (reposant notamment sur ce fait, qu'une partie des emprunts mexicains a été employée à payer la dette du gouvernement de Maximilien envers la France), la question de l'indemnité a été soumise au Conseil d'Etat.

Il y a un point sur lequel nous sommes entièrement de l'avis du ministre. M. Magne émet l'opinion que l'abondance des capitaux est favorable au crédit français. En effet, les capitaux, rendus sages par l'expérience, se détournent aujourd'hui avec effroi de la spéculation et des emprunts étrangers, et ils se porteront évidemment sur la rente, de manière à assurer le succès de l'emprunt.

Le Sénat a terminé la discussion relative à la loi militaire, et, à l'unanimité des voix moins une, celle de l'honorable M. Michel Chevalier, l'assemblée a déclaré ne pas s'opposer à la promulgation de la loi.

La Chambre a commencé le 29 janvier la discussion de la loi sur la presse. Elle a entendu dans cette première séance MM. Eug. Pelletan, Lafond de St-Mur, Jules Simon et Latour du Moulin.

La discussion a dû continuer dans la séance du 30. *La Patrie* dit à ce sujet:

On s'attend à des débats très animés. M. Thiers prendra, dit-on, la parole.

Si nous sommes bien informé, l'intention de l'honorable député serait de rattacher ses énergiques réclamations en faveur de la liberté de la presse à sa théorie "des libertés nécessaires", émise par lui, il y a trois ans, lors de sa rentrée à la Chambre.

M. Granier de Cassagnac parlerait aussi. Il ferait un résumé comparatif des législations de la presse en France et en Angleterre.

Il est également question de discours de MM. Pinard et Baroche.

Les journaux publient le texte des jugements qui condamnent à 1,000 francs d'amende les gérants de dix journaux pour publication illégale de comptes-rendus des séances des Chambres, différant du compte rendu officiel. Les journaux condamnés sont: *Le Glaneur, le Journal de Paris, L'Intérêt Public, L'Union, Les Débats, La France, L'Avenir National, Le Temps, Le Siècle, L'Opinion Nationale.* On dit que l'intention des directeurs de ces journaux est d'épuiser tous les degrés de juridiction.

Nous empruntons à *La Patrie* les paragraphes suivants:

On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* que la récente circulaire que M. Pinard, ministre de l'intérieur, a adressée aux préfets au sujet d'une attitude pacifique à observer dans la presse provinciale de l'empire français, aurait donné lieu à une circulaire dans laquelle le gouvernement prussien signalerait à ses agents à l'étranger cette démarche du gouvernement français comme un symptôme tout à fait de nature à donner un caractère de plus en plus amical aux relations des deux gouvernements.

Des lettres particulières de Civita-Vecchia nous informent qu'on est à la veille de prendre des dispositions pour opérer le rapatriement d'une seconde portion du corps expéditionnaire français.

Les troupes qui seraient maintenues dans les Etats pontificaux ne formeraient plus qu'une division, qui serait placée sous le commandement de M. le général Dumont.

M. le général de Failly rentrerait en France avec les troupes rapatriées.

Nous trouvons dans la *Nazione* du 28 une longue analyse de la lettre politique, déjà connue, que M. le général La Marmora vient d'adresser à ses électeurs de Biella.

Nous en détachons le passage suivant:

"Les nations ne vont pas au galop. Leur existence se compte par siècles et non par années. Nous avons tout à espérer du temps.

"Maintenons donc notre programme national, mais sans jactance et sans propositions qui soient de nature à troubler nos rapports avec une grande nation avec laquelle nous avons tant d'intérêts communs.

"Occupons-nous sérieusement de nos finances et de notre réorganisation intérieure, civile et militaire.

"Apprenons à nous bien gouverner avec la liberté et à l'introduire dans nos administrations. Autrement, il ne nous restera de crédit ni au dedans ni au dehors. Nous n'aurons plus d'une grande nation que le nom, les charges et les inconvénients, et non pas la prospérité, l'honneur, la splendeur et la puissance, et l'on nous refusera dans la famille européenne ce poste que nous avons conquis à peine en une année, et qui nous est déjà presque contesté aujourd'hui."

On peut reprocher au général La Marmora, ajoute la *Nazione*, d'avoir voulu un peu trop atténuer l'importance de la question romaine; mais quand on préfère le cri de *Rome ou la mort!* et que l'on prétend ainsi empêcher le pays de pourvoir à ses plus urgents besoins, il est nécessaire de contrebalancer ces funestes influences avec l'énergie nécessaire.

La *Correspondance italienne* prend la peine de démentir le bruit qui se serait répandu à Paris, du moins d'après une dépêche qu'elle aurait reçue, d'un coup d'Etat accompli par Victor-Emmanuel, et de la dissolution de la Chambre.

Plusieurs journaux italiens annoncent les fiançailles du prince Humbert avec la princesse Marguerite de Savoie, fille du feu duc de Gênes. Tout en déclarant qu'il laisse à ces journaux la responsabilité de cette nouvelle, la *Correspondance italienne*, qu'on sait être en position d'être très bien informée, se borne à constater l'accueil favorable qu'elle a rencontré.

On lit dans l'*Italie* du 25 janvier:

"Nous croyons être en mesure de pouvoir affirmer que les relations diplomatiques de la France et de l'Italie, loin de s'empirer, comme le disent certaines feuilles religieuses, se sont au contraire notablement améliorées en ces derniers temps."

Nous lisons dans l'*Etendard*:

Le parti démocratique allemand a établi son quartier général à Stuttgard, d'où il fait à la Prusse une guerre acharnée. C'est ce parti qui, en maintenant l'opinion publique dans un état de perpétuelle surexcitation, pèse sur les résolutions de la Chambre wurtembergeoise et l'oblige à repousser les avances de la Confédération du Nord.

A l'heure actuelle, le Wurtemberg est le seul Etat allemand qui combatte encore le grand projet militaire conseillé par la Prusse. Malgré les concessions successivement faites par le gouvernement, qui a notamment réduit à deux ans la durée du service, il est probable que le projet échouera lors du vote final, si l'on ne parvient pas à s'entendre sur le règlement de la présence sous les drapeaux. On croit cependant que le projet sera encore une fois renvoyé à la commission et que le gouvernement, pour gagner les voix hésitantes, se déclarera satisfait d'une disposition qui fixera le maximum de la présence à dix-huit mois.

Il est une autre question bien autrement grave, qui se pose aujourd'hui devant les Chambres et le pays, et qui pourrait avoir une influence décisive sur les destinées de l'Allemagne.

En fait, il ne s'agit que d'une révision de la constitution wurtembergeoise. Mais cette révision ne fera-t-elle par les Chambres ou par un vote de la nation tout entière? Une partie de la commission est d'avis que la constitution ne peut être modifiée que par une assemblée nationale élue conformément à la loi du 1er juillet 1849. Si cette opinion prévalait, le grand principe de la volonté nationale s'installerait à Stuttgard, d'où il rayonnerait bientôt sur toute l'Allemagne.

On lit dans le *Moniteur prussien* du 28 janvier:

En acceptant dernièrement l'adresse des catholiques des districts de la Prusse orientale, S. M. le roi a répondu: "Je ne puis que me réjouir de recevoir l'expression de la satisfaction qui a accueilli les déclarations que j'ai émises dans mon dernier discours du trône, au sujet de mon attitude vis-à-vis du pape. Mon principe est de respecter avec soin l'égalité des deux confessions chrétiennes. Le pape m'a fait savoir plusieurs fois qu'il reconnaissait cette sollicitude, et j'ai donc été d'autant plus en mesure de manifester mes vues sur ce point du haut du trône. Je continuerai à faire des efforts pour sauvegarder chaque fois que l'occasion s'en présente, l'intérêt qu'ont mes sujets catholiques à la dignité et à l'indépendance du pape."

Le *Journal de Saint Pétersbourg* du 29 janvier blâme vivement la reproduction par les journaux officieux autrichiens d'articles hostiles à la Russie. "C'est, dit-il, une assertion tout-à-fait mensongère que d'accuser la Russie de ne pas vouloir le maintien de la paix. La Russie a agi avec sincérité et désintéressement quand elle a appelé l'attention des puissances sur l'état anormal de l'Orient, et elle n'a en vue que d'assurer la paix. La Russie ne redoute point le développement des idées libérales en Autriche, et elle ne veut nullement porter atteinte à la liberté et à l'unité de ce pays. L'unité de l'Autriche est un fait accompli. Sous le rapport de la liberté, la Russie est un Etat nouveau, et n'a pas la prétention d'être proposée comme un modèle aux autres pays."

Nous recevons de Lisbonne le télégramme suivant:

Lisbonne, 26 janvier, soir.

Le télégraphe de Paris nous informe des bruits qui courent relativement à la tranquillité du royaume. Ces bruits sont sans fondement. Le calme règne partout dans les provinces. On se prépare à l'élection des Cortès, et le cabinet, dont le chef, M. d'Avila, a fait preuve d'un grand esprit politique, se rend par de sages concessions, de jour en jour plus populaire.

On ne doute pas du résultat favorable des élections.

ARRIVÉE DU ST LAURENT A NEW YORK.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* du 13 courant:

Le vapeur *St Laurent*, capitaine de Bocandé, parti de Brest le 1er courant, est arrivé hier matin à New York avec 147 passagers et un plein chargement. Il a essuyé pendant tout le voyage de fortes tempêtes de l'Ouest, si la mer a été constamment forte. Dimanche dernier il a rencontré le steamer anglais *Colorado*, gouvernant vers l'Est. Cette traversée du *St Laurent* est des plus rapides pour la saison, et en raison des gros temps continuels.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—18 février.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	45 degrés.
Midi	60 "
3 heures P. M.	66 "
6 heures P. M.	64 "

LE DÉTOURNEMENT DES LETTRES A LA POSTE.—Le juge Emerson de la 3eme Cour de District, dans l'affaire de W. E. Finch, accusé d'avoir commis ce détournement, a renvoyé le writ d'habeas corpus par la raison que la *mittimus* n'allègue aucune offense contre les lois des Etats-Unis et n'a pas dit la cause de l'arrestation ou l'objet ou la durée de l'emprisonnement. Le juge Emerson a décidé en outre qu'il n'a pas juridiction, l'affaire étant du ressort des autorités fédérales et non du ressort des autorités de l'Etat.

FEU.—Le feu a pris hier matin, à 11 heures et quart, dans une cuisine de la maison Hart, rue d'Enghien, entre les rues Craps et Amour. Cette cuisine a été détruite ainsi qu'une autre cuisine dépendant de la maison McCauley. Deux autres cuisines, appartenant à Mme Waldner, ont été presque entièrement brûlées; une cinquième cuisine, appartenant à M. Foley, a été atteinte par les flammes qui ne l'ont pas quittée sans l'endommager considérablement; enfin, une sixième cuisine, propriété de Mme Miller, n'a pas été plus épargnée. En sorte que la journée d'hier a été fatale pour les cuisines. Nous ignorons si elles étaient assurées.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Le Dr G. W. Irwin, accusé d'avoir imité le nom de Mme Winters sur un ordre pour la livraison de trois malles, laissées par cette dame chez Mme Ludwig, à la fin de décembre dernier, a été jugé et acquitté par le jury.

VOL.—Des voleurs ont visité la résidence de M. Thomas Fine, No 238 Sixième rue, entre minuit et 2 heures du matin hier, et maints articles précieux ont disparu.

UN MEURTRE.—Vers 1 heure hier matin, un nommé John Rogers, natif de Dublin (Irlande), et âgé d'environ 30 ans, a été attaqué par John Maddox qui lui a donné un coup de poignard dans la poitrine. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital de Charité où il est mort quelques instants après. Maddox a pris la fuite tout d'abord, mais il a été arrêté rue Nouvelle-Levée par l'officier Jokolcker et conduit au corps de garde du Premier District. L'affaire a eu lieu rue Notre-Dame, entre Fulton et Front Levée.

L'HEURE DU MATIN.—Divers manufacturiers ont demandé que les cloches de ville pour le feu sonnassent à 7 heures du matin, heure à laquelle les artisans vont au travail. Cet avertissement officiel sauverait beaucoup de désagrément.

L'AFFAIRE D'INCENDIE DE ROSE ET ABRAHAM.—Le premier a été convaincu du crime d'incendie comme principal et le second comme accessoire. Toutefois une obscurité de forme dans le verdict du jury, a fait accorder à Harris Abraham un nouveau procès.

CONVENTION.—67e jour.—Une résolution pour interdire la présence des ouvriers travaillant pour polir l'intérieur de la batisse est déposée sur le bureau; mais le travail sera suspendu pendant la séance de la convention.

Le comité auquel avait été référée la Constitution a rapporté onze additions ou amendements.

MM. McMillen et Waples, membres du comité, ont déposé une protestation écrite contre le rapport, M. Waples déclarant que ce n'était pas le rapport du comité.

Sur motion de Pinchback, d'Orléans, le rapport a été déposé sur la table, et sur motion de Crane, d'Orléans, la Constitution a été renvoyée au comité pour qu'il mette à la marge des remarques et ses additions.

Les membres suivants protestent par écrit contre le rapport, disant qu'ils ne l'ont vu que lorsqu'il a été déposé ce matin sur leurs bureaux, MM. Waples, McMillen, T. G. Deslonde, L. S. Rodriguez et S. Belden.

La Convention se retire en séance exécutive et bientôt après, sans avoir statué définitivement sur aucune des questions soumises, s'ajourne.

CONSEIL DES ASSISTANTS-ALDERMEN.—Une communication du maire Heath relative à l'emploi des prisonniers du Workhouse dans le nettoyage des canaux de desséchement, &c—est référée.

Un rapport du gardien du Workhouse dit qu'il y a en ce moment dans l'établissement 90 hommes qu'on pourrait employer dans les travaux publics. Référé.

Rapport hebdomadaire du Trésorier. Recettes $263,524 90. Déboursement $85,466 27. Balance $902,823. Référé.

Le rapport du Trésorier montre que les mandats tirés en checks pour le compte de la dette consolidée s'élèvent à $12,359 08.

Une résolution est adoptée autorisant la ville à acheter les Waterworks, et un comité est nommé.

Le comité de finance fait un rapport favorable sur le mémoire pour la réduction des licences sur les théâtres et aussi pour fixer le budget des écoles publiques à $360,000.

Des résolutions sont adoptées en conséquence.

Le comité des rues rapporte en faveur de la construction d'une levée pour la protection des rues Harmonie et St-Denis. Une résolution en conséquence est adoptée.

Permission est donnée à la compagnie du chemin de fer de la rue Claiborne de se servir du pont qui est sur le Canal Carondelet jusqu'à ce qu'elle puisse en bâtir un.

Pouvoir est donné de vendre le droit de passage pour un chemin de fer dans les rues Canal, Remparts, Villeré, St-Philippe et autres.

La demande de l'asile Ste-Anne pour l'allocation annuelle est référée. Une pétition pour le transfert de la prison de paroisse; une pétition pour la réduction de la taxe sur les ten pin alleys; toutes ces diverses pétitions sont référées.

Est adoptée une résolution pour requérir la compagnie du gaz de poser des tuyaux dans la rue Dauphine, Troisième District.

Le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DES ALDERMEN.—M. Carrière, préside.

Une communication du juge Buchanan demande que le juge Ogden soit engagé pour défendre dans certains procès parceque lui (juge B.) avait déjà donné son avis contre la ville, avant sa nomination d'avocat de ville. Référé.

L'ordonnance des Assistants-Aldermen autorisant la vente du droit de passage pour un chemin de fer rues Dumaine, Villeré et autres rues, est adoptée avec un amendement modifiant légèrement la route.

Une résolution pour louer la bâtisse de fer à la tête de la rue du Canal comme marché public pour 2 ans, est adoptée à la première lecture.

Le Conseil s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

La Constitution battue dans l'Alabama.

Insuffisance de Majorité: 12,000.

Le Bill de Bingham ajourné.

Les Radicaux contre le Bill de Sherman.

L'Alabama non encore reconstruit.

Œuvre glorieuse du Général Meade

Il est parvenu à reconstruire une Convention de nègres.

Bataille sur les Huîtres dans la Convention de Virginie.

Nouvelle hausse sur le Coton.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Berlin, 18—Bismark propose d'établir un bureau d'inspecteurs médicaux pour la protection des émigrants en Amérique et ailleurs.

Anvers, 18—Les pertes causées par le feu aux Docks de Pétrole samedi, frappent presque exclusivement les compagnies d'assurance allemande et belge.

Paris, 18—Il y a eu un violent débat dans le corps Législatif au sujet des annonces du gouvernement, l'opposition réclamant une part pour les journaux libéraux, réclamation qui a été rejetée par un vote serré.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 18—CHAMBRE—Butler a présenté un bill concernant les banques nationales. Référé.

Ce bill porte que chaque actionnaire peut voter suivant le nombre d'actions qu'il possède dans la proportion suivante: Pour une action, un vote; pour deux actions additionnelles, un vote de plus, mais aucun actionnaire n'aura plus de 20 votes. Les actionnaires absents pourront voter par représentants, mais aucun salarié des banques ne votera comme agent ou représentant, et nulle personne, comme représentant, ne donnera plus de 50 votes.

Un bill alloue $50,000 au secrétaire d'Etat pour secourir et faire rapatrier les citoyens américains à l'étranger qui ont été arrêtés et subséquemment relachés, a passé par 114 contre 22.

Le Président a été invité à communiquer un rapport concernant le canal vers les chutes de l'Ohio à Louisville.

Un bill a été présenté augmentant les pensions des soldats de la révolution et de 1812. Il alloue $2,000,000.

Washburn, de l'Illinois, s'oppose au bill, en soutenant qu'on dépenserait $172,000,000 sous l'opération du bill qui n'en est pas moins adopté.

SÉNAT—Une résolution est présentée pour faire imprimer une histoire médicale et chirurgicale de la rébellion.

La résolution de la Chambre réduisant les dépenses du département de la guerre est adoptée.

Un bill pour la réduction graduelle de l'armée et l'abolition des grades inutiles est adopté.

L'affaire du sénateur Thomas est reprise et discutée jusqu'à l'ajournement.

Washington, 12—Séance du cabinet aujourd'hui. Tous les membres y étaient à l'exception de Stanton.

Le comité de finance du Sénat a rapporté contre le bill de la Chambre réglant les dépôts de deniers publics.

Le comité de reconstruction s'est mis d'accord pour rapporter une résolution permettant à Butler, du Tennessee, de prendre son siège sans prêter le serment cuirassé. Brooks demande que John Young Brown jouisse du même privilège, ce qui est rejeté. Brooks et Beck ont seuls voté pour l'affirmative.

Le bill de réhabilitation politique ne sera pas rapporté immédiatement, Stevens demandant une plus ample investigation.

Stevens a été autorisé à rapporter son bill sur la division du Texas en quatre Etats ou plus.

La prise en considération de la résolution d'élection présentée hier par Bingham a été ajournée. La discussion a développé le fait que Stevens et d'autres radicaux du comité s'opposeront au bill de Sherman admettant l'Alabama.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $133,000.

Thomas C. M. Crary, succède à Guthrie pour le Sénat.

ÉLECTION DE L'ALABAMA.

Montgomery, 18—Les retours officiels de 42 comtés ont été reçus au quartier général du district, mais d'après un ordre du gén. Meade, la publication en est réservée. Tout le vote de l'Etat sur la question de ratification est estimé d'après des retours partiels à environ 72,000. Le vote blanc ne va pas à 3000. La moitié des électeurs enregistrés est de 84.000.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 18—Les deux membres, furieux l'un contre l'autre hier soir, ont fait des concessions mutuelles. Ils se sont serré la main au milieu des applaudissements de toute la salle.

La convention démocratique d'Etat se réunira ici demain.

CONVENTION DE LA FLORIDE.

Tallahassee, 18—La convention s'est réorganisée sur la base proposée hier par le général Meade. Il y avait beaucoup d'excitation parmi les délégués et dans les couloirs. Le général Meade en conférence avec les meneurs des deux factions, a fait des propositions conciliatrices qui ont été immédiatement acceptées par la majorité et après consultation par la minorité. Ces propositions, que les deux présidents résigneraient, que les quatre délégués déclarés inéligibles par la majorité ne siégeraient pas; qu'une majorité de la convention déciderait toutes les questions; que le colonel Sprague, commandant dans l'Etat, appellerait la convention à l'ordre et qu'une nouvelle organisation serait faite.

A midi, le colonel Sprague a appelé la Convention à l'ordre. Dans ses remarques il a recommandé l'égalité des droits pour tous les hommes et toutes les classes sur la base de la Constitution. Il y avait 45 membres présents sur 46. Herdando Jenkins, ex-président de la majorité a été élu président par un vote de 32 contre 8. Les règles et résolutions d'organisation qui avaient été adoptées par la majorité ont été adoptées.

Le général Meade et son état-major ont paru dans la salle après la réorganisation et ont été présentés à la Convention. Il a dit qu'il était heureux que les deux parties l'eussent approché dans un esprit de libéralité et il espère que l'harmonie règnera dans les délibérations.

Le vote strict d'épreuve dans la convention est maintenant de 30 contre 15, si les membres réputés inéligibles restent. W. W. Glason a été élu agent financier de la convention.

CONVENTION DE LA VIRGINIE.

Richmond, 18—La convention s'est occupée de la question des huîtres. Il a été décidé qu'on ne taxerait pas les citoyens pour le privilège de prendre des huîtres avec des pinces, mais qu'on taxerait le montant des ventes d'huîtres. Pendant le débat un membre en a traité un autre de franc coquin.

Une proposition pour nommer un comité chargé d'aviser aux moyens d'acheter le chemin de fer de Chesapeake et de l'Ohio a été déposée sur le bureau.

La convention d'Etat républicaine s'est réunie aujourd'hui. Une convention de nomination sera convoquée dans cette ville cinq jours après l'ajournement de la convention de reconstruction. Les noms de Hawksburst, d'Alexandrie, de Rives, d'Albermarle, de Rier, de Shenandoah et de Thomas, de Henry, sont sur le tapis pour la place de gouverneur.

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 18—Le remorqueur James A. Wright a fait explosion et a brûlé. Quatre personnes, parmi lesquelles le capitaine Silas, ont péri.

Hartford, 18—Il y a beaucoup de détresse ici chez les pauvres gens. Des maisons où l'on distribue des soupes ont été ouvertes. Mais c'est bien peu de chose pour tant de souffrances.

Louisville, 18—Horace Greeley a fait une lecture ce soir devant un nombreux auditoire. Le sujet était "Les hommes fils de leurs œuvres."

Charleston, 18—Il y a eu une longue discussion sur la clause du Homestead, qui propose d'exempter $2,500 de saisie et vente pour toutes dettes contractées par la suite.

Le sénateur Wilson télégraphie de Washington que le Congrès ne prêtera pas les $10,000,000 à l'Etat pour acheter des terres pour les pauvres.

MARCHÉ DE LA HAVANE.

La Havane, 18—Sucre inactif, offert à 7 1/2. Arrivés, les navires Mercedita et Jappahank.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 18. au soir—Consolidés 92 5/8. Bons 71 3/4.

Liverpool, 18 au soir—Coton actif à la clotûre et en hausse. Uplands 9 1/2, Orléans 9 3/4 d. Vendu aujourd'hui 30,000 balles. Manchester, avis favorables.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 18—Coton actif et hausse d'un cent. Vendu 12,000 balles. Mid. 23 1/2 à 24. Farine inactive.

New York, 18—Argent calme. Or irrégulier, fermant à 140 7/8. Sterling 9 7/8. Fonds publics fermes.

New York, 18—Argent calme et sans changement. Actions animées et excitées mais lourdes. Balance au trésor $105,000,000. 5-20 111 1/4. 10-40, 105 1/2. 7-30, 107 1/2.

Charleston, 18—Coton, modérément actif. Hausse de 1/2. Vendu aujourd'hui 1,100 balles. Middling 23.

Savannah, 18—Coton, actif à l'ouverture et prix en hausse. Midling 22 à 23. Marché animé à la clotûre. Vendu aujourd'hui 3,611 balles. Reçu 4,416.

Mobile, 18—Coton ferme à la clotûre. Middling 23 1/2. Vendu aujourd'hui 550 balles. Reçu en 4 jours 8561. Exporté pour le même temps 13,408.

Louisville, 18—Tabac ferme. Vendu 150 boucauts de 5 à 7. Coton excité. Middling 21 à 22. Farine superfine 8, graisse 14 1/2, porc 23, bacon 14, côtés 14.

St-Louis, 18—En vue d'une prompte reprise de la navigation vers le Sud, les marchés sont plus actifs. Farine bien tenue. Superfine 7. Maïs 72. Avoine 78. Saindoux ferme et calme à 13 1/2. Temps clair et doux.

Cincinnati, 18—Farine et blé calmes et sans changements. Mess porc 23. Bacon 10 1/4. Côtés 13 1/4. Graisse 14 1/4. Beurre rare à 39. Pommes et Fromage sans changement.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIERES.

St-Louis, 18—La débâcle est arrivée et le fleuve est maintenant dégagé à plusieurs milles en haut et en bas de la ville. Les bateaux n'ont point eu de mal. Plusieurs sont en chargement.

Vicksburg, 18—Descendus, le Magenta et le Nick Longworth à 7, et le Commonwealth à 8. Le fleuve baisse.

Louisville, 18—La rivière baisse lentement. Temps clair. Thermomètre 44.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest—18—Arrivé le steamer Austin avec fret et passagers.

(Dépêches d'hier soir)

Washington, 18—On croit que jusqu'à une heure avancée de la soirée hier, le Président n'avait encore reçu aucune communication du général Sherman sur sa nomination comme général breveté au commandement du département de l'Atlantique.

Londres, 18—Le gouvernement présentera le bill de réforme irlandaise le 9 mars.

Le gouvernement achètera et prendra la direction de toutes les lignes télégraphiques en activité dans la Grande-Bretagne.

Paris, 18—Bourse ferme. Rentes fortes.

Liverpool, 18 après midi—Coton animé. Uplands, 9 3/8 à 9 1/2. Orléans, 9 5/8 à 9 3/4.

Washington, 18. *Sénat.*—Le comité militaire a passé une résolution renvoyant respectueusement la nomination à brevet de Sherman, avec la désapprobation du grade proposé.

L'Arkansas votera cinq jours sur l'adoption ou le rejet de la nouvelle constitution, à partir du 13 mars.

New York, 18—Sterling 109 3/4. Or 141. Coton plus ferme. Mid. 23 à 23 1/2.

Atlanta, 17.—Une clause dans le rapport du comité législatif, qui proposait de donner à la Législature le pouvoir d'altérer ou d'abolir, par un vote des deux tiers, toute charte qui pourrait à l'avenir être concédée par l'autorité législative, a donné lieu à une longue discussion et a été finalement rejetée par une grande majorité.

On dit qu'il sera payé environ $15,000 à la convention, ce qui comble de joie les délégués.

Tallahassee, 18—Il y avait 28 membres à la convention aujourd'hui. Il ne s'y est rien fait d'important.

La faction Billings offre de transiger si Billings est nommé pour le Congrès. Le parti de la majorité refuse.

La minorité ou le parti Billings fait de grands efforts afin d'obtenir de nouvelles signatures pour leur constitution.

Le général Meade est arrivé aujourd'hui. Il dit aux deux factions. Réorganisez vous, élisez un nouveau président et effacez toutes les archives depuis le 4 février. Le général Meade est à l'hôte de S. D. Walker qui remplit les fonctions de gouverneur.

La constitution de la convention qui siége en ce moment est généralement acceptable du moins jusqu'à présent.

Augusta, 17—Le coton a haussé de 2 cents. Vendu 1840 balles; mid 22 cts.

Londres, 18—Le correspondant parisien d'un journal de Londres persiste à dire qu'il est question de grands changements dans la politique du ministère de Napoléon.

Les journaux d'Athènes rapportent un sérieux engagement à Heraclion, en Crète, le 20 janvier. Les insurgés au nombre de 1,500 ont battu 5,000 Turcs qui se sont retirés dans leur forteresse et sont tombés sur leurs prisonniers en tuant les uns et blessant les autres.

ESPAGNE.

Nous trouvons dans un journal de Paris la dépêche suivante:

Madrid, 21 janvier, 10 heures du soir.

Le Congrès des députés vient de voter à l'unanimité le crédit pour la transformation de l'armement de l'infanterie. Le maréchal Narvaez a prononcé à cette occasion un discours très catégorique, dans lequel il a remercié les députés en leur déclarant que, dans sa conviction, ils venaient d'approuver par ce vote la politique générale du gouvernement. Le maréchal a ajouté qu'il venait de recevoir la meilleure des récompenses dans les derniers jours de sa carrière, consacrée tout entière au service de la patrie.

"Le projet de loi qu'on venait de voter ne pouvait être, a-t-il dit, combattu, car, s'il se trouvait à la place des députés de l'opposition, il l'aurait lui-même approuvé sans hésitation.

"Je peux assurer à MM. les députés, a continué le maréchal, que les armes données aux troupes ne seront employées qu'à la défense de la reine, à celle de la dynastie et des institutions libérales du pays. (Très bien!) Oui, les institutions, car malgré les accusations dirigées contre les ministres, qu'on a accusés d'être rétrogrades, mes collègues et moi nous sommes et nous serons toujours sincèrement et loyalement constitutionnels. (Très bien.)

"Sûrs, comme nous le sommes, de la loyauté de la reine, et sûrs qu'elle ne manquera pas à ses serments, nous devons combattre tout élément anarchique et irréconciliable avec le trône. (Approbation prolongée.) Nous connaissions la loyauté des intentions de S. M. la reine, et nous devons proclamer très haut que si dans nos actes il y a des motifs de censure, la faute est à nous, car la reine veut que le trône et les institutions libérales demeurent étroitement liés."

Nouvelle carte de France.

Nous lisons dans le *Monde Illustré*:

On vient de mettre sous mes yeux une carte de France dont la vente est autorisée en Prusse, et qui porte en marge quelques lignes dont voici la traduction littérale:

Nous croyons le moment opportun pour faire connaître à l'Europe le résultat de nos études sérieuses et approfondies sur la *question française*.

La *Carte de France* ci-jointe expose d'une manière brève et claire notre opinion pour le point de vue de la modération et de la fondation d'une paix durable.

La France y est *transformée* en un Etat moyen occidental et assez arrondi, auquel manque la faculté d'agression, et par conséquent la nécessité d'impots exorbitants: *ce qui ne peut donc que contribuer à son bien-être.*

L'Europe peut désarmer et éviter la banqueroute qui la menace.

La Suisse gagne la *Savoie* et *Nice*, le *Dauphiné*, la *Provence*, une partie de la *Franche Comté* et de la *Bourgogne*, jusqu'au Rhône et à la Saône, *ses frontières naturelles (!!)*.

La France sera ainsi *délivrée* du dangereux voisinage de l'Italie, et les provinces détachées, *dont on ne peut méconnaître les tendances républicaines*, pourront sans gênes s'y livrer.

La Suisse restera, après comme avant, complètement neutre.

La question de nationalité et de langue n'offre ici aucune difficulté.

L'Espagne aura la *Gascogne*, le *Languedoc* et la *Guienne*, et sera, *au lieu de la France* (dont les désirs seront ainsi accomplis), admise comme grande puissance dans le concert européen.

Les nationalités ont aussi ici quelque affinité, qui, avec une cure vigoureuse et des soins mieux dirigés, pourra mener à une complète fusion.

Les côtes de la Méditerranée, jusqu'à ce jour *mer française*, appartiendront ainsi à l'Espagne et à la Suisse.

L'Angleterre, qui craint tant *Cherbourg* aura cette ville, avec *son* ancienne *Normandie* et l'*Ile de France*.

La Belgique mérite sous plus d'un rapport la considération et les égards de l'Europe.

Son *agrandissement* par la *Picardie*, l'*Artois*, la *Flandre française* et le nord de la *Champagne*, est au moins aussi important pour la paix et l'équilibre de l'Europe que le précédent essai de sa réunion avec la Hollande.

Tous les rapports sont ici particulièrement favorables.

Quant à l'Allemagne (!!), sa *modération* naturelle doit se trouver satisfaite par la restitution des pays allemands, l'*Alsace*, la *Lorraine* et la *Franche-Comté* septentrionale.

Nous proposerions de réunir ces provinces *réclamées* au palatinat de Bavière, par les mêmes considérations qui ont lieu pour la Belgique, et les rapports existants entre les Etats germaniques.

Cette division nous paraît d'autant plus juste et méritoire, que les Etats agrandis sont parfaitement gouvernés; quelques-uns de ces gouvernements sont même les meilleurs de l'univers, et tous sont en état de se maintenir par leur propre force et de s'attacher leurs conquêtes.

Le reste sera la vraie France.

Voilà.

Pardon, il y a un *post-scriptum* pour la *Corse*: cette île, berceau des *Buonaparte*, est destinée à leur servir de lieu de retraite; on leur donnera ce territoire qui doit suffire à leur ambition, et on leur permettra d'y mourir de vieillesse.

Le géographe qui a fait cette carte n'a oublié qu'une chose, c'est de demander le consentement des Chassepot.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 18 février.

L'activité des transactions sur le coton et l'augmentation de nos moyens de circulation provenant d'autres sources, ont donné une nouvelle amélioration au marché monétaire. Les banques escomptent tout ce qu'on offre de papier commercial approuvé, et font des avances libérales sur les sécurités collatérales sérieuses. Au dehors, les bons billets, garantis à la satisfaction du prêteur, sont promptement négociés à 1 à 1 1/4 pour cent par mois, et les billets hypothécaires à 12 à 15 pour cent par an; mais les capitalistes refusent même les meilleures signatures à un escompte moindre que 12.

Un vif intérêt a été causé dans les cercles financiers par la lettre de l'auditeur et du trésorier au commandant du District, qui a pleine autorité pour agir dans cette matière. Il y a de sérieuses objections aux deux modes suggérés dans cette communication pour secourir le trésor. Contre celui qui consiste à convertir les certificats de dette et les mandats on allègue que ce serait une violation de la foi de l'Etat et que cela nuirait à son crédit; et contre celui qui consiste à lever une taxe de un demi de un pour cent on objecte que la taxe ne pourrait être perçue en temps utile.

Nous pensons qu'on peut opposer à cette nouvelle taxe des raisons encore meilleures. Le fait que les taxes de 1860 à 1864, montant à 1,300,000 ont été suspendues par la dernière Législature, indique combien les populations sont pauvres et hors d'état de payer une nouvelle taxe fort lourde.

Les taxes non payées dont il s'agit sont presqu'égales au montant des certificats et des mandats en circulation. Si les débiteurs n'ont pu les payer même en 1867, est-il probable qu'ils puissent faire face à un nouvel impôt? La charge tomberait sur un petit nombre de contribuables de la ville et de la campagne en état de payer ce qui serait une injustice.

L'or a ouvert à 140, contre 140 1/4 hier soir, et a fermé à 139 1/2 à 139 3/4. Les ventes embrassent $10,000 à 139 1/2, $15,000 à 139 3/4, et $2,000 à 140; aussi au Board hier soir $6,000 à 140 1/4. En argent nous avons noté des ventes de 1,300 dollars mexicains à 143 1/4 et $7000 à 2 1/2 de prime en or.

Les mouvements dans le change étranger se sont étendus, mais les taux sur lesquels on a opéré étaient moins soutenus. Les ventes de sterling comprennent £8,000, lettres de change et clear, à 152 1/4 à 152 1/2, £6,000, connaissements à 152 1/2, £4,000 connaissement et £1,000 clear à 153, et £2,000 banque à 109 7/8 en or. Dans les francs nous avons noté 65,000 commercial A1, à 3 72 1/2 et 100,000 à 3.73 3/4 et 3.72 1/2. A la clotûre, les sterlings se cotaient 151 1/2 à 152 1/4 pour connaissement A1, et clear, et 153 à 154 pour banque — et les francs 3.75 à 3.72 1/2 le commercial No 1, et 3.70 à 3.67 1/2 les banquiers et les banques.

Le change américain n'a été que peu actif aux cours précédents, à peu près. Les banques continuent à tirer des checks sur New York à 1/2 pour cent d'escompte, et les ventes de commercial comprennent $150,000, $35,000, $15,000, $125,000, $50,000 et $40,000. Les traites à vue, sur New York, ont été prises par les banques et les banquiers à 1 1/16 d'escompte; $20,000, sur Boston, à vue, au même taux, et $75,000, sur New York, à vue, et en trois sommes à 3/4.

Dans les stocks il s'est vendu 25 actions du chemin de fer Crescent City à $110, et 25 actions de la Banque de la Louisiane à $28; 134 de la Banque Crescent City à $23. On cote maintenant les actions du chemin de fer de la ville à 185 à 186.

Les billets de ville ne sont pas recherchés comme précédemment, mais sont aux mêmes taux—$20,000 ont été prises de 12 1/2 à 13, en gros billets; au Board, hier soir, $2,500 à 12 5/8 et $5,000 à 12 3/4. Les détenteurs paient 13 à 13 1/2 pour les gros billets et 6 les petits. Au Board, hier soir, $1,000 en billets de l'Etat à 28 1/4, $12,000 à 28 1/2 et $5,000 à 28 3/4.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi soir, 18 février 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 7000 balles qui ont changé de mains moyennant des prix d'environ 1/4 de c plus élevés que les cotes données hier. Nous cotons actuellement l'ordinary à 20 à 21 cts, le good ordinary à 21 3/4 à 22, le low middling à 22 3/4 à 23, middling 23 1/4 à 23 3/4 et strict middling 24 à —. Nous avons avancé dans notre rapport d'hier que nos cotes avaient été établies d'après l'effet produit par les télégrammes transmis le matin même par le câble—et ce, avant l'arrivée des dernières nouvelles—et que ces chiffres n'étaient ni plus hauts ni plus bas que les prix actuellement payés, mais qu'ils se rapprochaient autant que possible du mouvement général. Ces remarques sont également applicables aux chiffres ci-dessus de même qu'au mouvement de la journée. Les ventes eussent probablement atteint un chiffre plus élevé sans la nécessité où se sont trouvés plusieurs acheteurs de se retirer faute de pouvoir donner les prix demandés. La hausse totale depuis vendredi a été de 3/4 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	3486	
" précédemment	469612	473098
		488354
Expédié aujourd'hui	1163	
" précédemment	361593	362756
Stock en mains		125598

SUCRE—Il est arrivé depuis samedi 117 boucauts de sucre. La demande a été meilleure aujourd'hui, et des prix plus élevés ont été obtenus. Les ventes ont embrassé 500 boucauts, presque tous les envois qui se trouvaient en premières mains—écoulés à 10 à 10 1/4 c la livre d'inférieur, 12 à 12 3/4 c pour le commun, 13 1/4 c pour le fair, 13 5/8 à 13 3/4 c pour le good fair, 14 à 14 1/4 c pour le fully fair, 15 c pour le prime, 15 1/4 c pour la qualité de choix, 16 à 16 1/4 c pour le jaune clarifié et 16 1/2 à 17 cts pour le blanc.

MELASSE—Il est arrivé ce matin 43 barils de mélasse. La demande a été bonne aujourd'hui et des prix meilleurs ont été obtenus. Les ventes ont embrassé 250 barils—à peu près tout ce qui se trouvait en premières mains—à 60 à 63 c le gallon de commune fermentée, 75 à 80 c pour la prime fermentée et 75 à 80 c pour la recuite.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Luminary, de Cairo, est le seul bateau qui nous soit arrivé de l'Ouest depuis notre revue d'hier.

FARINE—La demande a été animée, mais les prix sont restés sans changement. Les ventes ont embrassé 971 barils, dont 100 de fine, 100 de superfine et 50 d'extra de choix à des conditions privées, 50 do sans marque à $8 75, 100 do de superfine à $10, 32 de double extra à $10 50, 100 de triple extra à $11 25, 50 do à $11 50, 50 d'extra de choix à $13 et 109 à $13 50 le baril.

MAIS—Les approvisionnements au débarcadère sont faibles, la demande est bonne et les prix ont une tendance à la hausse. Il s'en est vendu aujourd'hui 2612 sacs dont 400, 510 et 1002 sacs de blanc à 95 c, 300 à 96 c. 100 à 97 1/2 cts, 50 et 250 de jaune à $1 05 cts le boisseau.

AVOINE—Ventes, aujourd'hui de 430 sacs, dont 130 et 300 sacs à 84 cents le boisseau.

SON—Les commerçants achètent peu de son à la fois à raison de $1 85 cents les cent livres.

FOIN—Le commerce, s'est pourvu de foin de prime de l'Ouest moyennant $23 à $24 le tonneau.

PORC—Les détails des ventes faites hier ont été comme suit: 820 barils de mess dont 175 à $24 37 1/2, 20, 125 et 500 barils à $24 50 le baril. Il en a été moins offert aujourd'hui, l'article est en demande meilleure et les prix en sont fermes et plus élevés. Un lot de 190 barils de mess s'est vendu à des conditions privées et 50 barils à $24 50 le baril. Détail à $25 50 cts le baril.

BACON—Le marché manque de côtés et d'épaules lesquels sont en demande. Un lot de 18 barriques de côtés désossés s'est vendu à 14 1/4 c la livre, et le peu qui en reste en mains se vend activement en détail à 12 1/4 c la livre d'épaules, 13 3/4 à 13 3/4 c pour les côtés osseux et 14 1/4 c pour les côtés désossés. Il n'y a pas en ce moment du clear ribbed en mains.

SAINDOUX—Hier 189 barillets de saindoux se sont vendus à des conditions privées. Le prime en tierçons est rare et est coté à 15 cents et en barilles 16 cts.

GRAINES DE COTON—3000 sacs de graines de 1867 se sont vendus durant ces jours derniers à $13 le tonneau.

AMIDON—Hier, 100 caisses de l'article se sont vendues à 8 1/4 c le baril et aujourd'hui 25 caisses du même ont changé de mains au même prix.

RIZ—Nous avons noté des ventes embrassant 70 barils de riz de la Louisiane, en plusieurs lots à 9 à 9 1/2 c pour l'ordinary, 10 1/4 à 11 c pour le prime et 11 1/4 à 11 3/4 pour la qualité de choix.

CHANDELLES DE STAR—Un lot de 25 caisses chandelles de 12 acheté à 17 c la livre.

ESPRIT DE TERREBENTHINE—Un lot de 40 barils s'est vendu aujourd'hui à 57 1/2 c le gallon.

CAFÉ—Il y a quelques jours un lot de 575 caisses a été vendu pour l'Ouest à —.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 19 février 1868.

Arrivé, hier—131 bœufs du Texas, 46 veaux et veaux d'un an.

Vendu—263 bœufs du Texas et bœufs de l'Ouest, 489 veaux et veaux d'un an, 37 cochons, 180 moutons et 6 vaches à lait.

A vendre—653 bœufs du Texas, 52 bœufs de l'Ouest, 261 veaux et veaux d'un an, 216 cochons, 796 moutons et 32 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 8	à — 12
do do 2me qualité, do	— 8	à — 9
Bœufs du Texas. 1re qualité par tête	45 —	à 60 —
do do 2me qualité, par tête	25 —	à 35 —
do do 3me qualité par tête	10 —	à 20 —
Cochons par liv., gr.	— 7	à — 8½
Moutons 1ère qualité par tête	4 00	à 5 00
do 2me do do	2 50	à 3 00
do 3me do do	1 50	à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— —	à — —
Vaches à lait, de choix, par tête	80 —	à 125 00
do de 2e qualité, par tête	40 00	à 80 00
Veaux d'un an, par tête	11 50	à 15 00
Veaux de lait par tête	5 —	à 14 00
Chèvres par tête	1 50	à 4 00

Avis.

LES BUREAUX DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA GEORGIE sont établis, en ce moment, aux endroits suivants:

Coin Douane et Passage de la Bourse.
No 50 de la rue Royale.
Coin Canal et St Charles.
Coin St Pierre et Royale.
No 4 de la rue de Chartres.
No 177½ de la rue Poydras.
Coin St Charles et Gravier.
No 7 de la rue Ste Anne.
No 128 de la rue de Chartres.
No 40 de la rue St Charles.

On y trouvera constamment toute espèce de billets de l'Etat de la Georgie et des billets de la Loterie de la Havane.

Les lots gagnants de toutes les loteries responsables y sont payés.

DAVE C JOHNSTON, Agent et marchand ayant licence, Rue St Charles, No 40.
19 fév—3f PP

A Vendre, POUR CAUSE DE DÉPART,

UN CAFÉ bien achalandé et bien situé. On vendra à bon marché pour du comptant.

Pour renseignements, s'adresser sur les lieux, à l'encoignure des rues Dauphine et Ste Anne. 19fév—6f

AVIS.

A VENDRE, un FOND DE CAFÉ et de PENSION, bien achalandé, pour cause de départ, situé rue Dumaine, entre les rues Chartres et Levée, No 27; conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux. 19 fév—3f

Marié, le 17 février 1868, par le juge Collens, JOSEPH MARRERO à Mlle CELESTINE BARDEAU.

Décédé, hier soir, à 7 heures, à l'âge de 46 ans, JOSEPH PORRET, né à Gettay, (Savoie, France). Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance Mutuelle, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce soir, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Quartier, coin St-Claude. De la part de sa famille.

☞ Les journaux de Savoie sont priés d'annoncer ce décès.

Cónclave Solon, N. S. S.·. W.·. M.·.

Habiendo fallecido la niña MARIA DEL CARMEN, hija de nuestro muy querido H.·. SERAFIN DE ARREDONDO, se suplica á todos los miembros de este Cónclave, asi como á los HH.·. de los demas de la Orden, se sirvan pasar hoy Miércoles 19, á las 10 de su mañana, á la casa mortuoria, calle de Ursulinas, No. 146, con el fin de acompañar al cadáver á su última morada.

Nueva Orleans, 19 de Febrero de 1868.
El E.·. G.·. JOSÉ BARBA.

FALLECIO el martes á las 8 1/2 de la mañana, á la edad de 32 años, DOÑA MARIA CANDIDA SOZA, esposa de nuestro querido H.·. Martin Perez. Los miembros de la R.·. L.·. Silencio N. 9 asi como los del Cap.·. R.·., Con.·. K.·. H.·., y los hermanos de este Or.·. son fraternalmente invitados para asistir á sus funerales que tendran lugar á las 4 1/2 de esta tarde. El cuerpo está espuesto en la casa mortuoria, calle Casacalvo esquina de Marigny.

Por orden del V.·. M.·.
F. GEEBERT, Secr.·. Prot.·.
Nueva Orleans, Febrero 19 de 1868.

La niña MARIA DEL CARMEN ARREDONDO Y MASSANET ha fallecido. Su padre y tio suplican á las personas de su amistad se sirvan asistir el dia 19 del presente á las 10 de su mañana, á la casa mortuoria, calle de Ursulinas No. 146, para de alli acompañar el cadaver á su ultima morada.

SERAFIN DE ARREDONDO,
JOSE MASSANET.
18fév—2f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.

LES souscripteurs au fond capital de la Compagnie sont notifiés que le second versement de $5 par action sera dû et payable au bureau de la Compagnie No 130, rue Gravier, le 24 courant.

Par ordre de la direction.
JULES BÉNIT, Secrétaire.
19fév—6

Avis.

LA personne qui a sauvé de l'incendie de la rue Royale le 11 courant, le Portrait-Miniature, est de nouveau priée de le faire parvenir au No 175 rue Commune, où une récompense sera donnée à qui le rapportera. 19fév—3t PP

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

MESSIEURS les sociétaires sont prévenus que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu Dimanche prochain, à 4 heures 1/2, à l'Asile de la Société.

Par ordre du président.
18fév—6t Le secrétaire, A. BARBIER.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 17 février 1868.

LE 10 du courant, à une élection de Directeurs de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus:

Jules A. Blanc, F. Peale, Henry Renshaw, A. D. Grieff, J. Francke, Oscar Bercier, Paulin Durel, W. A. Gordon, Sam McConnell.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. JULES A. BLANC a été réélu Président à l'unanimité.

Par ordre de L. BERNARD, Caissier. 18fév—15f

Pommes de Terre!

1500 barils POMMES de terre "Pink Eyes," 1000 do do do "Peach Blows," A vendre en magasin et sur la Levée,
Par J. B. VANHORN & CO., Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, Encoig. Poydras. 18 fév—6f

Foin et Son!!

1 chaland de FOIN de l'Ouest, premiere qualité, 1 do de SON, 1,500 sacs, A vendre sur la Levée.
Par J. B. VANHORN & CO, Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins. Encoig. Poydras. 18 fév—6f

Divers! Divers!

100 barils PORC Mess,
50 do BŒUF à pour famille,
50 demi barils BŒUF salé pour famille,
100 barillets PIEDS de cochons,
50 demi barils do do
25 tierçons de JAMBONS pour famille,
15 boites breakfast BACON,
20 do LANGUES fumées,
200 barils FARINE de choix pour famille,
50 do WHISKY rectifié, de l'Ouest,
200 boites CHANDELLES de Star, 12 et 13 onces,
20 quart boites do do do
500 boites SAVON pour famille,
Sucre, Café, Riz, Sel, &c, &c,
A vendre par J. B. VANHORN & CO., Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, Encoignure Poydras. 18 fév—6

Renseignements demandés.

UN jeune homme âgé de 26 ans, nommé JACQUES TOSIAT, atteint d'aliénation mentale, ayant disparu depuis le 14 du courant, les personnes qui pourraient en donner des renseignements sont priées de les faire savoir à E. Fouy, No 441 de la rue de la Vieille-Levée. 18fév—3f

Attention!!

A LOUER OU A VENDRE immédiatement, pour cause de départ à propos d'affaires de famille, une bonne pension privée, bien achalandée, située Maison Pontalba, rue de Chartres No 156, entre St Pierre et Jefferson.

Pour conditions, s'adresser sur les lieux et l'on fera toutes concessions possibles. 16 fév—7f

Dix piastres de récompense.

PERDU, un chien anglais "terrier," noir et jaune, ayant une épaule sans trace causée par une brûlure. On donnera la susdite récompense au No 48 de la rue Carondelet, au troisième, et il ne sera pas fait de questions. 19fév—3f

M. JULES BLINEAU

VIENT d'ajouter sa fabrication de Gaillard à la célèbre charcuterie établie il y a quelque temps au No 105 rue de Chartres.

Cet établissement dont notre ex-confrère est le seul propriétaire promet de surpasser en nouveautés ce qui s'est fait jusqu'à présent.

Une salle à manger attenante au magasin permet aux amateurs de satisfaire immédiatement l'appétit qui peut leur venir à la vue des bonnes choses que Blineau expose dans sa vitrine,

au No 105 rue de Chartres.

16 fév—8f BLINEAU, Propriétaire.

HARENGS DE HOLLANDE,

Reçus directement par le navire ISLAND HOME.
SAVON DE A. BILLAUD.
ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.
A vendre par S. HESSE. No 3 rue Tchoupitoulas. Jan—3 m

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT, ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
☞ Avances faites sur consignations. 23 jan—1an

EXTRAIT DE CALDWELL.

HUILE qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive et soulage promptement les douleurs névralgiques de la tête. Elle a une odeur délicate, rend la chevelure flexible et luisante, et en favorise la croissance. Inutile de se laver les cheveux, afin d'employer la préparation qui, du reste, ne tache ni la coiffure ni l'oreiller.

A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Felix Saron, rue Baronne, No 14. G. H. CALDWELL, propriétaire de la patente.

Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 128, Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.

Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.

FELIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.
19 janv—PP—D Merc V

Avis.

☞ Le navire italien "Cristoforo Colombo," de Gênes est en débarquement. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis en Douane et la livraison de leur marchandises sur la Levée, autrement elles seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques.

Nouvelle-Orléans, 16 février 1868 ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson. 16 fév—3f

EN débarquement du navire "C Colombo," venant de Gênes—
1,000 caisses Macaroni et Vermicelli d'Italie,
15 caissons Pâtes assorties,
25 barils Marrons du Piémont,
100 barriques Vin de Cette très corsé,
200 plaques de Marbre, dimensions assorties,
10 caisses Cédrat de Livourne.
A vendre par ANT. LANATA. 9 et 11, rue Jefferson. 16 fév—4f

Vins et Whiskey.

B. CAMET, 31 rue Dumaine, entre Chartres et Levée, a l'honneur d'informer le public que le 19 courant il ouvrira une maison de commerce où l'on trouvera des vins de première qualité depuis 45 piastres la barrique et au-dessus et des whiskeys au-dessus des prix de la place.

Les acheteurs sont priés de venir goûter ces articles avant d'aller acheter ailleurs. 16 fév 1 m

EXPOSITION UNIVERSELLE
PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES ET ARBRES FRUITIERS, VIGNES, &c.
98......Rue de Chartres......98

M. A. RONNA a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et riche collection de plantes de toute espèce, choisie avec soin, tant par l'élégance de la forme que par la richesse des variétés. Le tout à des prix modérés. Des catalogues seront délivrés aux personnes qui l'honoreront de leur visite. 16fév—8f

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST. CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire.
5 fév—1an

HARRY T. HAYS—F. WARREN MOISE—JOHN H. NEW
Hays, Moïse & New,
AVOCATS ET CONSEILLERS,
Bureau, rue St-Charles, No 13, NlleOrléans, LOUISIANE
21 janv—1m

Demande d'emploi.

UN jeune homme connaissant la tenue des livres et au courant du commerce de grocerie, désire un emploi dans cette partie, à la campagne, même sans appointements. Ecrire au bureau de l'Abeille sous le No 111. 11fév—12f

A. LOEZ,
134 RUE DES REMPARTS 134
(entre les rues St-Pierre et Toulouse)

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'elle vendra son stock de véhicules à très bas prix. Le stock se compose de barouches, cabriolets de médecins, buggies, une magnifique voiture, sulky, Jersey wagon et buggy découvert. D'habiles ouvriers sont chargés de faire et de réparer toute espèce de véhicules. 7 fév—1m

LE Dr CHS. DELÉRY, de la Faculté de Médecine de Paris, annonce au public qu'il donnera des consultations tous les jours de midi à deux heures, à son domicile, rue des Remparts 179, entre Ste Anne et Dumaine. Il s'occupera spécialement des affections de poitrine. 5fév—1m

Avis aux Contribuables.

BILLETS D'ETAT, MANDATS D'ETAT, en sommes à la convenance des acheteurs, pour payer les Taxes d'Etat et de Convention. — Egalement, Mandats de la ville de Jefferson, pour payer les taxes.

A vendre à un escompte libéral, par AVEGNO & WILLOZ, 12 fév—1m Au coin des rues Commune et Carondelet.

TAXES! TAXES!! TAXES!!!

Avis aux Contribuables.

DES WARRANTS en sommes à la convenance des acheteurs, pour payer les taxes d'Etat et de la Convention, à vendre à un escompte libéral, au No 11, rue CARONDELET, par J. HERNANDEZ. 11 fév—1m

AVIS.

BUREAU DU TRÉSORIER, HOTEL-DE-VILLE, Nouvelle Orléans, 15 février 1868.

LE temps pour effectuer le paiement des licences pour l'année 1868 a été étendu, par une autorité compétente jusqu'au 1er de mars prochain. Ceux qui ont à payer sont respectueusement requis de se présenter de suite pour règlement. Aucune autre extension de temps ne sera accordée passé l'époque indiquée, mais des poursuites seront intentées contre les délinquants qui seront désignés par les inspecteurs.

16 fév—5f S. HOWELL, trésorier.

FOIRE, FOIRE, FOIRE.

UNE GRANDE FOIRE DES DAMES AU PROFIT DE LA Société Hébraïque d'Education De la Nouvelle-Orléans.

Dans la Salle de la Compagnie Allemande, Au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, Commencera LUNDI SOIR, 17 février, et continuera jusqu'au LUNDI, 24, inclusivement, vendredi, 21 du courant, excepté.

12 fév Prix du Billet, 25 cents.

Tout le monde le prend.

AMER DE BRADY, POUR LES FAMILLES.

CET Amer guérit de la DYSPEPSIE, de la DYSSENTERIE, de la CONSOMPTION, de la TOUX, du CHOLERA MORBUS, des MALADIES de FOIE et des MAUX DE REINS.

Il est sans égal. C'est un préservatif infaillible des FIEVRES EN FRISSON.

Il ne faut donc pas s'étonner que CHACUN LE PRENNE.

Pour les voyageurs et tous ceux qui sont exposés à souffrir du changement de diète et du changement d'eau, une bouteille de ce médicament est d'un grand secours. Toutes les familles devraient s'en pourvoir. C'est un remède agréable, qui se prend sans le moindre danger et qui agit promptement.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands. Fabriqué et à vendre, en gros, par D. C. BRADY & CO, 46, Fourth street, Louisville Ky. ETHELL & THOMAS, agence générale, Rue Poydras, No 105, Nouvelle-Orléans, Lne. 15 fév—1 m

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1868.

A UNE élection qui a eu lieu le 3 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

Jno. G. Gaines, A. Carrière, A. Chiapella, R. Brugier, Dom. Lanata, D. A. Chaffraix, P. Forstall.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Jno. G. Gaines a été réélu Président à l'unanimité.

11 fév—2sem—3fpa. J. L. DELERY, Caissier.

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, M. Thomas I. Dix a été élu caissier, en remplacement de M. F. H. Hatch démissionnaire.

14fév—12f E. H. REYNES, président.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Crescent City.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1868.

LE 12 du courant, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, lequel sera payé aux actionnaires à partir du JEUDI, 27 du courant.

La Compagnie paiera la taxe du Revenu Intérieur des Etats-Unis sur le dit dividende.

14fév—12f CHARLES PITTS, secrétaire.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1868.

LE 3 du courant, à une réunion de Directeurs, il a été résolu que les actionnaires de la banque seraient priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 7 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur la question de savoir s'il conviendrait de faire une réduction du capital.

L'attention des actionnaires est appelée sur le tableau courant qui figure dans le rapport du comité et a trait à la valeur actuelle de l'actif de la banque.

N. AUGUSTIN, caissier.

Evaluation des bons et autre actif de la banque de la Nouvelle-Orléans

		évalués à	
377 Bons consolidés de la ville	$377,000 00	$80 00	$301,600 00
273 Bons de l'Etat (ancienne émis.)	182,000 00	40 00	72,800 00
61 Bons de l'Etat (amortis 20 ans.)	55,100 00	25 00	13,775 00
145 Dito Emission de 1862	145,000 00	• •	• •
53 Bons de la Cie du chemin de fer Mississipi Central	38,200 00	50 00	19,250 00
34 Bons de la Cie du chemin de fer du Sud	32,200 00	40 00	12,880 00
464 Actions du chemin de fer du Sud	15,467 00	3 00	1,892 00
50 Actions de la banque de l'Union	2 000 00	36 00	1,800 00
55 Actions des Marchands	1,375 00	10 00	550 00
5 Actions du Crescent City	185 00	12 00	60 00
50 Actions de la Nlle-Orléans	2,000 00	24 00	1,200 00
Scrips d'assurance	741 00	50	370 00
Effets escomptés en mains	60,200 83	50	30,100 41
20 p c Escomptés depuis lors	7,300 00	Pair	7,300 00
Propriété foncière	90,000 00		65,100 00
Billets protestés et suspendus	825,917 34	10	82,591 73
Réclamations de coton	405,000 00	• •	• • • •
Mandats d'Etat	5,415 00	70	3,790 00
Réclamations en suspens	91 00		• • •
En caisse le 28 janvier	175,858 52		175 858 52
	$2,481,852 59		$790,317 68

PASSIF.

Emission évaluée	$20,000 00	
Dépots individuels	181,916 65	201,916 65
		$588,401 00

5 fév—1m Nouvelle-Orléans, le 28 janvier 1868.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1868.

AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière de la Direction, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur le capital actif—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires au comptant à partir de lundi, 10 du courant.

4 fév—12f J. L. DELERY, Caissier.

Banque Nationale de la Cité.

Nouvelle Orléans, 22 janvier 1868.

L'ELECTION annuelle de directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu au local de la Banque le 24 février, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

JULES CASSARD, Caissier.
22 jan—au 24 fév

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, NLLE-ORLÉANS, 23 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle Orléans pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$168,471 53	
Sur les risques de mer	63,930 94	
Sur les risques de rivières	85,402 24	
	$317,804 71	
Plus, les risques non expirés pour 1866	66,885 00	$384,689 71
En moins, les risques non expirés pour 1867	$60,418 00	
Primes remboursées pour 1867	2,596 04	$63,014 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867		$321,675 67
Pertes payées dans la même période,		
Sur les risques d'incendie	$32,051 12	
Sur les risques de mer	39,641 76	
Sur les risques de rivières	35,022 94	$106,715 82
Plus, réassurances	$2,507 75	
Escompte de prime	48 466 67	50,974 62
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins	71,610 31	
Réserve pour paiement d'intérêt sur scrips dûs en 1863 y compris les balances	55,213 10	$284,513 85
Bénéfice net		$37,161 82

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Deux cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à $80 c.	$167,200 00
Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et du Nord, à 70 c.	86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c.	71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c.	17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c.	2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c.	3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.	4 500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc	163,455 00
Prêts sur garantie	25,000 00
Prêts sur hypothèque	53 000 00
Effets à recevoir	11,396 38
Primes dues et en voie de la perception	47,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	12,460 00
Monnaie n'ayant pas cours	4,000 00
Coupons de la ville, dûs et non recouvrés	13,800 00
En caisse	84,974 41
	$767,768 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé par devant moi, ce 23 janvier 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge-de-Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont, en outre déclaré un dividende—scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines,	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Jno. C. Ricks,
H. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
B. Biscoe,	J. B. Bres,
J. C. Barelli,	Thos. Sloo,
Thos A. James.	

25 janv—1 an

Loterie de l'Etat de la Georgie, Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 18 FÉVRIER —No 206

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
39	14	69	71	13	15	21	46	37	63	64	8	50	

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 40 de la rue St-Charles, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent, 5 fév—1m Bureau, rue St Charles, No 40.

LOTERIE De l'Etat de la Georgie.

LES Bureaux sont ouverts journellement pour la vente des billets sur le plan de police, qui se tire tous les jours, au No 85 rue Douane, encoignure Passage de la Bourse, et au No 50 rue Royale.

On trouvera aussi des billets de la fameuse loterie de la Havane. 15 fév—6f

Loterie! Loterie! Loterie!

LOTERIE de la Havane
Do de KENTUCKY, nombres simples,
Do do, polices, tirage tous les jours,
Do do, combinaisons, tirage 3 fois la semaine,

On peut se procurer des billets de ces loteries au magasin de cigares de MM. FERNANDEZ & VILLA, Au coin des rues Royale et Douane.

Les lots gagnants sont payés de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Paiement de la prime la plus élevée pour les lots gagnants de la loterie de la Havane. 16fév—6f

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de C. F. Manton, C. T. Burke, Wm. Chance FABRICANTS DE Fusils Fins Doubles et Simples, annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER, 20 nov—3m 80, rue du Canal.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, 22 août Enc. Conti et Bourgogne.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m—tlj

TRAITEMENT SPÉCIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES — Le Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie et des voies urinaires. — La guérison de la Surdité, si chronique qu'elle soit, est garantie en 20 jours.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure, Résidence, rue d'Orléans, No 76 14 janv—1 an

$5000 de Récompense.

UNE récompense de CINQ MILLE PIASTRES sera payée, par le Bureau des Assurances, pour des renseignements qui, donnés dans les trois mois après la présente date, feront condamner la ou les personnes impliquées soit comme instigatrices soit comme auteurs du crime d'avoir mis le feu à l'entrepôt de la Douane, No 11, qui a son contenu, ont été détruits récemment dans les rues de la Nlle Levée et Fulton.

JNO YOUNES, Surintendant pour les incendies. 1er fév—3 m

FONDERIE DE LEEDS [ETABLIE EN 1825,] Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Fours à fourneaux, des Grils; à exécuter des ouvrages de toute espèce d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud.

14 sept—6 m LEEDS & Co.

J. Hernandez, COURTIER.
11.........rue Carondelet.........11
A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats, etc. 2 fév—3m

JAYME MAGI, IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE
72......Rue de la Commune......72.
687,400 CIGARES!!

Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché. 20 nov—3m

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE
HAY & MEHLE, NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner.

Rue du Commerce, 62 (44) Nlle-Orléans. 15janv—3m

MERCHANTS' EXCHANGE.
(BOURSE DES NÉGOCIANTS)
166......Rue de la Commune......166
(Près Carondelet)

ON trouvera constamment à la buvette, les meilleurs vins, liqueurs, ale, porter, &c.

Un lunch chaud sera servi tous les jours, de 11 heures du matin à l'heure de l'après-midi.

30 jan—3m FRANK HERBER, Directeur.

L. CRESSON, PEINTRE,
163 et 165 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c 9 nov—1an

Le Dr. F. H. Knapp, Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il continue à exercer toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 12nov—6m

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par V. DEMORUELLE, Coin Toulouse et Bassin.

☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires. 15février—1an

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 38, Cercle Tivoli, et chez A. DURAND coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov—1an

GRAINES DE JARDINAGE.

Graines de jardinage, de Landreth —Récolte de 1867—H. Hafner a maintenant un choix complet de graines de la saison d'hiver et de printemps; et l'a reçu de l'établissement de D Landreth & Son, à Philadelphie.

Un beau lot d'oignons
Un choix de graines de fleurs.

Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou milliers de papiers.

H. HAFNER, Rue St-Charles, No 105, En face du Théâtre St-Charles. 24déc—3m

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13......Rue de Chartres......13.

R. C. BARROW, AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES —ET— Agence Générale. Bureau,
15......Rue Carondelet......15

SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge en outre du recouvrement de loyers, &c. 23 janv—3m

BUSH & GOODE, Avocats,

LOUIS BUSH, ancien résident, bureau, rue du Camp, No 92, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils pratiquent leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Assomption, Lafourche, Terrebonne, St-Martin, St-Marie et plaident à la Cour Suprême. Les personnes de la Nlle-Orléans qui ont des réclamations dans les susdites paroisses n'ont qu'à s'adresser directement au No 92 de la rue du Camp. 8 janv—3m

E. W. Burbank. Alfred E Billings
Moulin Crescent City.

Farine de Maïs séchée au four—Gru et Maïs concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché, par E. W. BURBANK & Co., Rue de la Nlle-Levée Nos 137 et 139, entre les rues Girod et Notre-Dame. 28 janv—1 an

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent laisser à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les places de commerce. Catalogues envoyés à qui le demande. RUFUS DOLBEAR Président.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les différentes matières sont placées sous la direction de professeurs exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à nouvelles des leçons particulières.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5.

Le Collége est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 26 oct—MVD

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 18 FÉVRIER.—CLASSE 182.
Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
66	77	7	3	34	44	8	32	46	68	54	21	27

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts. 24déc—au 24 janv

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE à $1 50 par douzaine.
A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,
No 21, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.

MR. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général qu'étant retiré de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits sur carte, au prix réduit de $1 50 par douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.

Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes portraits à l'huile, au pastel et à l'eau, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées ou malades pris à domicile.

Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en boîtes, en cadres, en médaillons, etc, etc, en Europe, pourront en charger M. Constant qui fera parvenir tous les ouvrages portant de chez lui.

12 janv—2 m—2p—PP

La Machine à Coudre "Eliptic", de SLOAT, TRIOMPHANTE!

LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A donné le premier prix à la MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT. On ne pourrait donner une meilleure preuve de LEUR EXCELLENCE.

Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et donne, avec chacune d'elle, un des PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS.

M. S. HEDRICK Au grand dépôt de machines du Sud, Rue du Canal, No 87. 1janv—1m

AUGUSTIN & BURTHE. CABINET D'AVOCATS.
D. AUGUSTIN, JAS. D. AUGUSTIN, F. BURTHE, Com. des E. U. Notaire public. Notaire pub.
AVOCATS ET CONSEILLERS.
4 fév—1m No 16, rue Carondelet.

AGENCE GENERALE

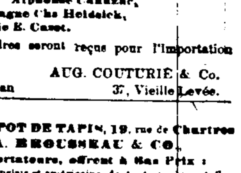

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
De Alphonse Cahuzac,
Champagne Chs Heidsick,
Porto de E. Canet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 37, Vieille Levée. 2fév—1an

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles écrues, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps tapisseries damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c 29 sept

F. D. RULEFF, COURTIER,

Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banques n'ayant pas cours, bons scrip d'assurance et effets du gouvernement.

Rue Gravier No 124, Nouvelle-Orléans. 29 jan—1 m

34.... RUE DE CHARTRES.....34
IMPORTATION DIRECTE.
J. BRANDNER, MARCHAND TAILLEUR,

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.

34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

Avis.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu mon mari, Isaac Levy, et toutes celles qui ont des réclamations à faire valoir contre elle, sont priées de s'adresser, pour les régler, à mon frère, Ben Weil, ou à mes avocats MM. Cazabat & Philips, No 33 Exchange Place. SARAH LEVY, Exécutrice testamentaire. 1er fév—1 15 29

Vin rouge et blanc, Port, Madère et Sherry.

550 barriques vin rouge, Castelmoron, barriques Bergasse, Paul Emile Thomas, Cette, 250 quarts Burgundy port, F. Durand, 175 Paul Emile Thomas, 250 madère diverses marques, 200 sherry, 150 barils vin blanc entre deux mers, 500 caisses vin blanc, 1200 vermouth, Noilly, Prat & Co, 2000 paniers huile Plagniol, 400 caisses savon de Marseille, 125 absinthe Noilly, Prat & Co, 75 kirsch, 300 vin muscat, Frontignan, 250 cerises à l'eau-de-vie,
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 62, Vieille Levée. 9 fév—12f

Sucres de la Havane.

200 caisses clayed, 200 muscovado, Santa Anna,
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 & 40 rue Vieille-Levée. 9 fév—8t

Tabac "Century," de Lorillard.

Le TABAC connu sous le nom CENTURY est reconnu aujourd'hui comme le meilleur tabac actuellement en usage. Il est non seulement de la meilleure qualité, mais on y glisse tous les jours $100, savoir:

Le lundi, un billet de $100 dans un papier.
Le mardi, deux billets de $50 dans deux papiers.
Le mercredi, cinq billets de $20 dans cinq papiers.
Le jeudi, dix billets de $10 dans dix papiers.
Le vendredi, vingt billets de $5 dans vingt papiers.
Le samedi, cinquante billets de $2 dans cinquante papiers.

LES CHIQUEURS DU TABAC "CENTURY" Reçoivent non seulement le meilleur article aux mêmes prix que les autres tabacs coupés fins, mais courent la chance d'avoir en même temps un bon sous forme d'un des susdits greenbacks. On le trouve chez tous les marchands de cigares et de tabac.

SUTHERLIN, CALLAWAY & CO., Rue Gravier, Nos 165 et 167. Agents pour la vente en gros à la Nouvelle-Orléans. 2 fév—1m

AVIS
Aux contribuables—Taxes d'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1867 et la licence de 1868 sont prévenues que la dite taxe et ladite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. H. BENSEL, Percepteur des taxes d'Etat pour le 4me District. Bureau coin Adèle et Levée,—4me District 29janv—20

J. A. CELLES, Architecte et Entrepreneur,

ANNONCE au public et à ses clients qu'il a transféré son bureau au No 37 passage de la Bourse. Il y sera visible tous les jours de midi à une heure. 9 jan—1m

C. JAUBERT & Co.,
20......Rue de Chartres......20

APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.

Ces marchandises sont bien assorties, de joli choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.

Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 27 déc—2m

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABANGE, Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. à 5 h. 17 mai

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Rampart, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai

Le Dr. CHARLES S. KELLS, DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24mars—PP

Compagnie de toitures en ardoises plastiques.

NOUS sommes prêts à couvrir en ardoises les toits neufs, les vieux toits ou les toits en bardeaux, et à garantir au meilleur [illegible]. Le comité désire appeler l'attention du public sur cette toiture [illegible]. Bureau, rue des Magasins, No. 91. 13 fév—ref

Département des Travaux hydrauliques. Banque du Commerce de la Nlle-Orléans. 1er février 1868.

UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux bureaux No 38 rue Poydras, le LUNDI 2 Mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. K. PERCY, Secrétaire. 1er fév—jusq 3 mars